

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Heimatschutz = Patrimoine   |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizer Heimatschutz  |
| <b>Band:</b>        | 50 (1955)   |
| <b>Heft:</b>        | 1-2-fr  |
| <br><b>Artikel:</b> | Un effort qui dure depuis cinquante ans : le second quart de siècle<br>1930-1955        |
| <b>Autor:</b>       | Laur, Ernest  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-173539">https://doi.org/10.5169/seals-173539</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le second quart de siècle

1930—1955

### *La patrie et le monde*

« Il est bien certain que la vie de chaque peuple se développe selon des lois issues de son propre fond spirituel, et qu'elle se poursuit pareille à elle-même d'une époque à l'autre. Mais elle reste aussi soumise à des influences universelles qui agissent puissamment sur son évolution. Les Etats, les peuples sont à jamais séparés les uns des autres; ils sont pourtant compris en même temps dans une communauté indissoluble. Il n'est pas d'histoire nationale particulière dans laquelle l'histoire universelle ne joue un grand rôle. »

Ces lignes de Léopold von Ranke nous reviennent à l'esprit lorsque nous songeons au destin du Heimatschutz dans le second quart de siècle de son existence. Les tourmentes qui ont passé sur le monde durant ces années, les forces menaçantes qui nous encerclèrent pour s'effondrer enfin, ont aussi exercé une influence profonde sur la pensée et les sentiments du peuple suisse. Le danger extérieur nous imposa un retour sur nous-mêmes, nous contraignit à considérer d'un œil nouveau ce qui nous est essentiel, ce que notre origine a de particulier, ce qui fait la valeur de nos institutions et de nos traditions. Protéger la patrie en sa contexture comme en ses biens authentiques parut, de plus en plus clairement, un devoir primordial.

### *Les temps difficiles*

Il fallut longtemps pour que notre peuple distinguât le péril vers lequel l'attirait le chant des sirènes étrangères. D'autre part, entre 1930 et 1940, la vie économique fut paralysée. Les milieux qui nous étaient dévoués furent éprouvés par la crise et plus d'un de nos fidèles se retira, parce qu'au lieu de compter par écus il se voyait obligé de compter par francs. D'année en année, l'effectif diminua au point de se réduire à quelque cinq mille membres.

Il est vrai que ceux qui dirigeaient alors nos destinées ne mettaient pas les intérêts pratiques de la société ni son recrutement au premier plan de leurs préoccupations. C'étaient plutôt d'excellents patriotes que les problèmes d'idées intéressaient surtout; ils se rencontraient parfois pour en parler, puis ils retournaient à leur vie professionnelle. Or le budget réduit de la Ligue les empêchait d'engager le personnel fixe dont il aurait fallu disposer. Le président Boerlin, dans sa chronique du premier quart de siècle, notait que le manque de moyens financiers interdisait d'organiser de façon soutenue un travail constructif et une administration permanente. Mais il estimait que les délibérations du comité central, où les sections n'avaient pas encore de représentants officiels, gardaient toujours une fraîcheur particulière, un entrain sans cesse renouvelé.

### *Dans l'attente des événements*

Lorsque l'on parcourt les comptes-rendus d'une période où la Ligue devait, les poches vides, secourir nos misères, on ne peut se défendre de certaines réflexions. On y sent tant d'élan, un sentiment si pur, un souci tellement sincère, un don de soi que rien ne peut décourager! Néanmoins il en est résulté peu d'œuvres durables. Certes ces hommes courageux ont apporté à notre peuple un levain spirituel; leur réussite, c'est d'être parvenus à faire du Heimatschutz une force morale (et ici la Revue ne leur fut pas d'un médiocre secours), ou du moins à

semcer la doute dans l'esprit fanfaron de certains « amis du progrès ». Quant aux succès positifs, ils sont en petit nombre. De quoi ne s'est-on pas entretenu avec une louable appréhension, voire avec indignation? La publicité sur les maisons et le long des routes, les installations hydroélectriques gênantes ou affreuses, les lignes à haute tension sabrant un paysage, l'architecture moderne, dont on cherchait pourtant avec une remarquable impartialité les bons côtés, les carrières trop nombreuses sur les rives du lac des Quatre-Cantons, les chemins de fer de montagne indésirables, tout cela revient sans cesse dans les discussions. Il est question de pétitions, de requêtes, d'appels, et puis on n'en entend plus parler. Tout au plus parvient-on parfois à empêcher une atteinte trop criante contre un monument de valeur. On se souvient du sauvetage de la propriété de Muralt et du Beckenhof à Zurich. Mais bien plus longue est la liste des destructions accomplies malgré l'opposition de la Ligue (Bâle!).

Ce qui frappe aussi, c'est la quantité des problèmes que l'on aborde sans possibilité de les scruter à fond et d'en venir à bout. Si l'on songe à tout ce que la Ligue se proposait de faire lors de sa fondation, à toutes les prescriptions dont les statuts conservent la mémoire, on comprend mieux ce débordement des débuts. Voyons quels en étaient les postulats:

« La Ligue pour le patrimoine national se propose de sauvegarder et de développer les caractères particuliers que la Suisse doit à la nature, à l'art et à l'histoire.

La Ligue poursuit notamment les tâches suivantes:

- a) protéger les beautés naturelles du paysage contre toute atteinte et toute spéculation mercantile;
- b) cultiver les traditions paysannes et bourgeoises en architecture; protéger les témoins caractéristiques du passé et veiller à leur entretien;
- c) favoriser le développement harmonieux de la construction;
- d) conserver et cultiver les us et coutumes régionaux, les costumes, les patois, les chansons et le théâtre populaire;
- e) encourager le développement des arts et métiers populaires;
- f) protéger la faune et la flore du pays. »

Comme rien n'existant pour résoudre tant de problèmes, la Ligue dut les prendre *tous* à sa charge et ce fut son mérite devant l'histoire que d'en avoir si souvent parlé; jusqu'au moment où d'autres vinrent à la rescoussse, se répartirent le travail pour le faire avec plus d'efficacité.

#### *Les surgeons autour du vieil arbre*

La croissance de plants nouveaux marque les vingt années qui suivirent. Cela même prouve la sagesse de nos prédecesseurs qui ne cherchèrent pas à entraver, par amour-propre, ces poussées d'indépendance. Au contraire, ils manifestèrent encouragement et sympathie, allant jusqu'à offrir leur parrainage qui fut en général accepté de bon gré et dure encore. L'ancienne surveillance exercée sur toute la ligne, et peut-être trop ambitieusement spécifiée par nos statuts de 1905, pouvait se déléguer sans dommage. Et certes il vaut bien mieux qu'elle soit aujourd'hui partagée; de la sorte, la Ligue peut consacrer ses moyens et ses forces à un champ plus restreint, où elle n'est remplacée par personne: la sauvegarde des innombrables monuments d'architecture et des admirables paysages que menace l'âge moderne.

La première prolifération eut lieu en 1909 déjà, lorsque la *Ligue pour la Protection de la Nature* (*Naturschutz*) fut fondée grâce au vigoureux appui du Heimatschutz. En raison même de son autonomie, cette société a acquis une puissance qui lui vaut maintenant des interventions décisives.

En 1926, ce fut la *Fédération nationale des Costumes suisses* (*Trachtenvereinigung*) qui se chargea des costumes, des coutumes, du chant et de la danse populaires. Dans ses statuts, elle s'intitule fille du Heimatschutz, mais elle a grandi jusqu'à devenir deux fois plus nombreuse que la ligue dont elle procède.

L'an 1927 vit naître l'*Association suisse pour les Châteaux et les Ruines* (*Schweizerischer Burgenverein*), avec qui, naturellement, nous avons plus d'un point de contact. En 1930 surgit l'*Oeuvre nationale pour la Montagne* (*Heimatwerk*). Cette fois encore le Heimatschutz se sentit soulagé d'une charge qu'il s'efforçait de supporter depuis l'Exposition nationale de Berne, sans suffir à la tâche, faute de temps et d'argent. Il s'agissait d'encourager l'artisanat montagnard et de créer des modèles artistiques pour les souvenirs de voyage chers aux touristes. Notre ligue en conçut le projet et peut applaudir désormais au succès de l'entreprise.

En 1938, les amis des *Dialectes alémaniques* (*Bund Schwyzertütsch*) se proposèrent une activité prévue dès l'origine dans nos obligations. Ce groupe est le seul jusqu'ici qui soit rentré dans le sein du Heimatschutz dont il forme, depuis 1953, une section, tout en gardant son indépendance légale (Section des dialectes). L'année 1943 vit la fondation du *Plan national* (*Landesplanung*). Si les compétences ne sont pas exactement les nôtres, l'œuvre qu'elle accomplit prépare ce que nous espérons, l'aspect ordonné et esthétique de la Suisse de demain. Enfin le dernier-né de nos rejetons est cette *Société pour le théâtre populaire* (*Gesellschaft für das Schweiz. Volkstheater*) qui date de 1947 et dont l'objet était aussi du nombre de nos préoccupations initiales.

Cette énumération resterait cependant incomplète si nous passions sous silence les organes officiels d'intérêt public. Nous pensons avant tout à la *Commission fédérale pour la protection de la nature et des paysages*, instituée en 1936 par le Conseil fédéral, grâce à un arrêté que nous demandions depuis des années et dont le juge Hermann Balsiger avait été l'un des principaux instigateurs. En elle-même la création de cet organisme avait été un très grand succès, puisque notre idéal devenait ainsi l'un des principes généraux de l'action nationale: la commission oriente les autorités fédérales en matière de construction chaque fois que le Conseil fédéral commande ou contrôle des travaux. Le temps où les pétitions calligraphiées s'en allaient reposer dans les tiroirs du Palais fédéral était dès lors révolu et remplacé par celui des décisions favorables à nos points de vue, décisions auxquelles nous participions par l'entremise de nos représentants au sein de la commission. Cet exemple fut suivi par les gouvernements cantonaux qui, pour la plupart, créèrent des commissions semblables. Là encore, la collaboration de personnalités compétentes dans les comités cantonaux garantit la liaison avec le Heimatschutz « indépendant ».

En outre, la surveillance des monuments prit corps, aussi bien sur le plan cantonal que sur le plan fédéral. La *Commission fédérale pour la conservation des monuments historiques* obtint de l'Etat des subsides et se trouva en mesure d'assurer l'entretien des bâtiments dont elle est responsable.

Au seuil de la seconde guerre mondiale naquit la fondation *Pro Helvetia*. A elle incombe le rôle de mécène protecteur de notre culture en général, et elle touche, à cette fin, de la Confédération, une somme annuelle de 400 000 francs.

Une somme égale lui échoit pour la propagande culturelle à l'étranger. Pour notre plus grande satisfaction, Pro Helvetia estima que les buts de notre ligue étaient dignes de sa sollicitude; elle consacre chaque année une partie des sommes à sa disposition pour répandre nos idées par le livre et le périodique; elle destine encore une part de ce crédit aux patois et dialectes, au théâtre populaire, au folklore et à la conservation de monuments et sites d'intérêt national. Avec Pro Helvetia, comme avec les commissions fédérales, nous maintenons une étroite collaboration. Enfin, sous la direction de Pro Helvetia, une *Chambre fédérale du Heimatschutz et du Naturschutz* réunit les représentants de toutes les associations qui, de près ou de loin, ont en commun mêmes affaires; ils s'assemblent chaque année, accomplissant ainsi un vœu dès longtemps conçu.

### *Faisons le point*

Cette récapitulation, en nous faisant survoler les années, nous a amenés au seuil du présent. Elle était nécessaire pour nous faire saisir que l'ancien Heimatschutz était arrivé à un tournant. Il lui fallait se limiter à l'essentiel. On avait trop embrassé pour pouvoir étreindre solidement. Certes le rôle du maître d'école, qui s'est carré de lui-même dans sa chaire et appelle les élèves tour à tour pour les examiner, n'était pas sans attrait. Mais chaque monument livré à l'abandon nous clamait pitoyablement: « A quoi bon vos bonnes paroles et vos belles phrases, si je péris? » Chaque paysage blessé dans ses traits gracieux criait: « Où est mon protecteur? Où est celui, qui aurait véritablement le pouvoir de me couvrir de son bouclier? » Voilà quel était notre devoir: *hic Rhodus, hic salta!*

### *La collecte du Premier août 1933*

Revenons maintenant au début de notre quart de siècle. Il apparaissait aux chefs de ce moment-là qu'ils avaient beaucoup gagné en expérience, mais qu'une chose, hélas, leur manquait: l'argent. Sans lui, il fallait rester à mi-chemin de toute entreprise ou s'en tenir aux polémiques inefficaces. Ils cherchèrent et découvrirent la source du Pactole; l'actif président Ariste Rollier obtint cent mille francs sur le produit de la collecte nationale du Premier août. C'était pour l'époque une très forte somme, on était décidé à en faire bon usage, mais on commença par se disputer chaudement sur la façon de placer ou de répartir le butin durement conquis. De tous côtés accourraient les commensaux prêts à partager le festin; on les congédia avec énergie. Mais à l'intérieur du cercle de famille s'annonçait, menaçante, une querelle d'intérêts: les sections exigeaient leur part. Pendant deux années, le combat se déroula avec des alternatives diverses. Enfin une assemblée extraordinaire des délégués, réunie à Olten le 7 septembre 1935, prit la décision héroïque de mettre tout le capital dans la caisse centrale pour y puiser au fur et à mesure des besoins, après examen approfondi des circonstances. C'était sage, sans nul doute. Par malheur nos excellents pères de famille avaient un motif affligeant de préserver leur pécule: en ces années de crise, la caisse de l'Etat souffrait de phthisie galopante et les préposés aux économies se promenaient, ciseaux en mains, d'un bout à l'autre du Palais fédéral. Ce qu'ils rognaienr de préférence, c'étaient les modestes subventions aux sociétés culturelles; le crédit de trois mille francs qui nous était dévolu pour notre revue fut l'une de leurs victimes. Ainsi le comité central n'eut plus rien d'autre à faire qu'à placer soixante mille francs en obligations fédérales à cinq pour cent afin de s'assurer une rente jusqu'au retour des vaches grasses. Moment qui n'est pas sur le point de revenir, à ce qu'il semble; seulement, comme nos lecteurs le savent bien, le Heimatschutz a su entre-temps se tirer d'affaire par lui-même.



### *Création d'un secrétariat permanent*

Le comité central inaugura donc sa nouvelle activité avec les quarante mille francs qui lui restaient. Tantôt ici, tantôt là, on contribuait en quelque mesure à une œuvre utile. C'était une fois cent francs, une fois deux cents et peut-être cinq cents! Mais avant tout, dès 1934, le Comité, d'accord avec l'Assemblée générale, avait enfin réalisé la création d'un petit secrétariat permanent. Il était logé à l'endroit même où l'on gérait déjà les affaires de l'Œuvre pour la Montagne et de la Fédération des Costumes, de sorte que le Heimatschutz put participer à ces occupations familiales.

On a d'ordinaire une médiocre opinion des bureaux, on pense aux papiers qu'ils entassent, on les soupçonne d'héberger de misérables grenouilles gonflées du désir d'acquérir les dimensions d'un bœuf. Pour le Heimatschutz, ce secrétariat avait du moins un avantage: après une vie errante de quelque trente ans, il trouvait un foyer et le moyen de classer la correspondance! Bientôt devait en sortir beaucoup mieux que des rapports.

### *Nouvelles sections*

Dans ce bureau, on s'aperçut d'abord que deux cantons, Glaris et le Tessin, n'avaient pas encore de section du Heimatschutz, et que d'autres étaient plongées dans le coma. Il s'agissait donc d'appeler à la vie ou de ressusciter. On réussit

*Résultats obtenus en commun par les Ligues du Patrimoine et de la Nature, grâce à l'Ecu d'or. En 1946, premier succès: un subside de 200 000 francs préserve définitivement le lac de Sils des outrages dont il était menacé.*

l'un et l'autre. Pour le Tessin, nous saluâmes avec joie le rattachement de la *Società per la conservazione delle bellezze naturali ed artistiche*, déjà existante et présidée par Francesco Chiesa. Ce qui suivit peut se lire ci-après dans la chronique générale des cantons (voir page 57).

### *Modification du Comité central*

En vue d'une collaboration plus étroite, on favorisa les rencontres entre le comité central et les sections désormais au complet. Tant et si bien que lorsqu'on remania les statuts (en 1947), on donna aux présidents cantonaux le droit de siéger et de voter au comité central. La crainte que l'on émit alors, de voir se transformer nos délibérations en rivalités d'intérêts, ne s'est nullement justifiée. Les débats furent toujours conduits fort amicalement, mais avec des vues bien plus précises sur le travail pratique qui incombe surtout aux sections.

### *Coup d'œil sur les rapports des années 1930 à 1945*

Quelles sont les questions qui ont le plus occupé notre Ligue en ces quinze années? On voit sans cesse revenir celle du *lac de Sils*, qu'on voulait sauver -- mais comment? -- de la menace d'un barrage. On conçoit le projet, quelle hardiesse! de recouvrir de végétation les carrières du *lac des Quatre-Cantons* et l'on vote pour cela une somme, alors énorme, de dix mille francs; on fait un premier versement de cinq cents francs, mais l'exécution ne se réalise pas. Une lutte passionnée se livre à propos des agrandissements de l'*abbaye d'Einsiedeln*. Pétitions, entretiens, visites se succèdent. L'abbaye construit comme bon lui semble et envoie promener les donneurs de conseils!

En revanche, l'élargissement et le déplacement partiel de l'*Axenstrasse* offre l'occasion d'une fructueuse collaboration avec la Commission fédérale. Mais l'absence d'un *bureau d'architecte-conseil* se fait sentir d'une façon croissante, et le professeur Frédéric Hess, de l'Ecole polytechnique fédérale, offre à diverses reprises ses services bénévoles.

La *Revue* devient maintenant un sujet de préoccupations. Après de longs et difficiles pourparlers, on prend, en 1940, la décision de changer d'éditeur et de rédaction, celle-ci, en dépit de grandes qualités intellectuelles, n'étant pas suffisamment rompue aux affaires. Le secrétaire accepte l'administration intérimaire pour un an... un an qui se prolonge encore!

L'opportunité d'un *livre pour la jeunesse* se fait sentir. L'un après l'autre, trois auteurs se mettent à la tâche. Les résultats ne paraissent pas satisfaisants et le subside offert par Pro Helvetia nous est retiré. En 1953, paraît enfin dans la série «*Œuvres pour la jeunesse*» le petit ouvrage d'un instituteur zuricais, H. Pfenninger, *Heimat, liebe Heimat*, que nous subventionnons; il a été édité à l'heure actuelle à plus de cinquante mille exemplaires et de nombreuses écoles l'ont adopté à titre de manuel pour l'enseignement civique.

Autres sujets d'actualité: devrions-nous fonder un *musée en plein air* (maisons anciennes et artisanat rural) à l'instar de celui de Skansen près de Stockholm? L'association Pro Campagna dresse un plan, refusé par la Ligue, après de longues discussions: on n'a qu'à aller voir sur place les vieilles fermes! Et voilà pourquoi la Suisse est un des rares pays qui ne possèdent pas d'installation offrant des exemples d'architecture et d'art populaire comparés.

Depuis trente ans et plus, on se casse la tête pour trouver comment traduire en français le mot de *Heimatschutz* (protection de la patrie). Maintes proposi-



1950: achat, de concert avec l'Etat du Tessin et les communes riveraines, des îles Brissago, devenues le jardin botanique de la Suisse méridionale. Subside: 100 000 fr.

tions voient le jour, mais le Sésame se fait attendre et, vu sa brièveté, la forme un tantinet estropiée « Eimatschütz » est devenue courante chez nos amis romands.

L'*Exposition nationale* de 1939 approchant nous donne également de quoi réfléchir. En commun avec la Ligue pour la Nature, nous organisons notre pavillon et son « pilori », qui est resté dans toutes les mémoires. Le dessinateur Pierre Gauchat réussit à donner une forme artistique et persuasive à notre stand.

#### *Hausse du taux des cotisations*

Le temps de guerre apporte d'autres soucis, d'ordre intérieur. Le renchérissement de la vie déséquilibre le budget et il faut augmenter d'un franc le montant des cotisations; des cris d'effroi accueillent ces propos révolutionnaires: une telle

mesure allait mettre en fuite les plus fidèles! L'événement toutefois donna raison au courage, l'augmentation fut votée et par la suite une seconde surtaxe s'y ajouta; cependant l'effectif, à la fin de 1954, était de 8602 membres, contre 5123 en 1941.

### *Splügen, Spöl et Rheinau*

Une difficulté réelle nous attendait au *Splügen*, dans la vallée du Rhin Postérieur, à propos du barrage qu'il était question d'y construire. Ce qui devait arriver plus tard pour le Spöl et pour Rheinau se produisit ici: l'opinion était partagée. Chaque fois que de grandes entreprises de ce genre sont discutées dans le public, le Heimatschutz ne se montre pas dogmatique. L'unanimité ne règne que lorsqu'il s'agit de conserver des monuments ou des sites de valeur indiscutable. S'il faut prendre position en face d'installations techniques, les jugements sont divisés. Maintes fois d'ailleurs les promoteurs s'assurent le succès en faisant appel à la bonne foi, aux sentiments de solidarité et de responsabilité des citoyens; une pression de ce genre se fit très spécialement sentir en cette occasion-là, et – on peut le dire maintenant – avec une légèreté peu ordinaire. Il s'agissait, affirmait-on, de la dernière entreprise que l'on pût construire à bon compte! Soyons d'autant plus reconnaissants au Conseil fédéral d'avoir su défendre le droit contre les avantages matériels. Une fois le danger écarté, la Ligue se sentit fort soulagée et mainte conscience tourmentée s'en trouva plus à l'aise.

Au contraire, on était unanimement opposé au *barrage de Rheinau*. La Ligue soutint les pétitions et les assemblées de protestation. Le Conseil fédéral, en proie aux soucis des dernières années de guerre, donna quand même son accord et l'on sait assez ce qui s'ensuivit pour qu'il n'y ait pas lieu de le répéter.

La troisième menace d'industrialisation, en cette ultime période, apparut au *barrage du Spöl* dans le Parc national. L'opinion, cette fois encore, allait de l'opposition radicale à l'accord le plus résolu (majorité de la section engadinoise). Les adversaires acceptaient le point de vue de la Ligue pour la Nature: le Parc national était défendu par la loi, donc intangible. Les partisans estimaient pouvoir se prononcer en faveur du barrage, sous certaines conditions, afin de tirer la Basse-Engadine d'une impasse économique. Par bonheur, la pomme de discorde roula loin de nous, car les entrepreneurs, des deux côtés de la frontière, ne purent se mettre d'accord sur aucun plan. On doit prévoir néanmoins que la question se fera de nouveau brûlante et que le jour viendra où la Ligue devra se prononcer nettement.

### *Fondation d'un bureau technique du Plan National*

Après la guerre d'autres perspectives s'ouvrirent, moins désolantes qu'on ne l'aurait pu craindre. Les milieux gouvernementaux s'attendaient à une crise économique issue du désarroi général et l'on se préparait à procurer du travail aux innombrables chômeurs de l'industrie. A cet effet, le colonel Vifian, président de l'office fédéral intéressé, invita la Ligue à élaborer des projets pour la remise en état de monuments historiques et de localités entières et mit à sa disposition une première somme de vingt mille francs. D'un moment à l'autre, s'offrait la possibilité d'une œuvre de taille exceptionnelle, telle que nous l'avions toujours rêvée. Le comité central et l'assemblée n'hésitèrent pas à donner suite à l'invitation et ils eurent la chance de trouver un directeur en la personne de M. Max Kopp, de Zurich, alors président de la Société des ingénieurs et architectes suisses et créateur du fameux « Village modèle » de l'Exposition nationale. Un travail



ramifié et prometteur commença. Le plan fut poussé surtout en ce qui concernait la petite cité zuricoise de Regensberg, pour laquelle M. Richard de Muralt, président de la section cantonale et architecte, dressa, maison par maison, ses projets. Soudain la guerre prit fin et l'on s'aperçut que notre économie passait sans transition scabreuse au florissant état de paix actuel. Du coup les beaux projets purent aller dormir dans les dossiers fédéraux. Seul en subsiste le souvenir paradoxal qu'une œuvre protectrice de grande envergure ne saurait être envisagée que si une crise économique se déclare! Les circonstances nous permirent pourtant d'éviter que le bureau ne fût dissous faute de crédits officiels; entretenu de nos deniers, il devint un bureau d'architecte-conseil qui n'a pas cessé depuis lors de prouver son utilité.

#### Vente du premier Ecu d'or, 1946

Nous voici à un tournant décisif. Aux Grisons, nos alliés avaient réussi, avec l'appui de l'ancien conseiller d'Etat Robert Ganzioni, de Schlarigna, à conclure un accord avec les propriétaires du lac de Sils, les communes de Sils et de Stampa; celles-ci se déclaraient prêtes à renoncer pour quatre-vingt-dix-neuf ans à l'exploitation, si on leur garantissait, dans les trois années suivantes, le versement d'une somme de trois cent mille francs. La Société pour le Lac de Sils (*Pro Lej da Segl*) en avait déjà rassemblé le tiers, deux cent mille francs manquaient encore.

*La forêt de la Maloja,  
propriété de la Ligue pour  
la protection de la nature,  
a été acquise en 1952.  
La participation financière  
de la caisse commune fut  
de 40 000 fr.*

On eut alors, au comité de la Ligue, l'idée de frapper un écu d'or... en chocolat et de le vendre au bénéfice de la cause; les enfants des écoles et les membres de la Fédération des Costumes seraient chargés de l'offrir dans tout le pays<sup>1</sup>. Quand les autorités fédérales donnerent la permission de le vendre « sans tickets » – on était encore au temps des cartes d'alimentation –, le succès parut assuré. Et le miracle eut lieu. Grâce à l'intervention de M. Charles Muggli, directeur de l'Office d'alimentation, la permission fut obtenue et le produit net de la vente se monta à 496 016 francs. Il restait donc à la Ligue et à son associée « pour la Nature » une somme substantielle, une fois déduits les deux cent mille francs promis.

#### *La vente de l'Ecu d'or devient une institution*

De là à répéter une action si profitable, il n'y avait qu'un pas. On le fit. La prochaine livraison de cette revue sera consacrée à l'Ecu d'or et donnera un compte-rendu des résultats acquis à ce jour. Qu'il nous suffise de dire ici que les neuf ventes qui ont eu lieu ont rapporté à la Ligue une somme d'un million et 553 646 francs à laquelle il faut ajouter encore les 303 202 francs versés pour sa contribution à la réserve du fonds commun, que les deux ligues destinent aux œuvres d'importance nationale qu'elles exécutent ensemble.

Depuis le jour de la première vente, l'action nationale et cantonale de la Ligue est entrée dans une phase nouvelle; nos buts et nos préoccupations sont les mêmes, mais ce qui a changé, ce sont nos possibilités: nous pouvons agir, nous pouvons aider. L'Ecu d'or nous a rapporté en ces neuf années plus que la Confédération, par l'entremise de Pro Helvetia, n'a donné à la Suisse entière pour la vie culturelle du pays. Cela en dit assez.

#### *Importance dévolue à la restauration des édifices*

Avec ce revenu annuel, nous étions amenés à nous consacrer davantage à ce qui reste notre domaine de toujours: le soin des édifices intéressants, et d'abord dans nos campagnes. Les villes, aujourd'hui surtout, sont généralement en état de veiller à l'entretien de leurs monuments historiques, de leurs rues et de leurs places; elles y sont aussi disposées, pour autant qu'elles ne sacrifient pas à la divinité de la Circulation. Il est bien rare que les citadins n'en aient pas les moyens. Dans les campagnes et dans les petits cantons, il n'en est pas de même; l'aide matérielle fournie par l'Ecu d'or est pour eux d'une importance souvent capitale. Les rapports annuels en apportent le réjouissant témoignage.

#### *Réalisations*

Il fut possible de faire davantage encore, et nous avons déjà mentionné la création d'un bureau technique dirigé par l'architecte M. Max Kopp. Une division administrative de la Ligue pour le Patrimoine national en *Suisse romande* prit aussi naissance sous l'impulsion de M. Henri Naef, directeur du Musée gruérien à Bulle. La Revue bénéficia de l'augmentation de nos recettes, et l'on put fonder son pendant en langue italienne: *Il Nostro Paese*. De grandes entreprises suivirent, auxquelles participa le Naturschutz: l'achat des îles de Brissago et l'installation d'un jardin botanique de la Suisse méridionale, l'acquisition de la forêt de la Maloja avec ses extraordinaires marmites glaciaires (aujourd'hui propriété de

---

<sup>1</sup> La Rédaction romande tient à révéler que l'idée a pour seul auteur le signataire du présent article, astreint alors par une crise de rhumatisme généralisé à des loisirs qui ne furent pas perdus pour tout le monde.



*Les deux Ligues se sont accordées encore pour prêter secours à la station suisse d'ornithologie. Puisse l'accueil que reçoivent les jeunes cigognes d'Altreu les inciter à nicher, comme naguère leurs parents, sur notre territoire (1953).*

la Ligue pour la Protection de la Nature), la remise en valeur du Fextal, l'aménagement du Righi et des Chapelles de Tell, etc.

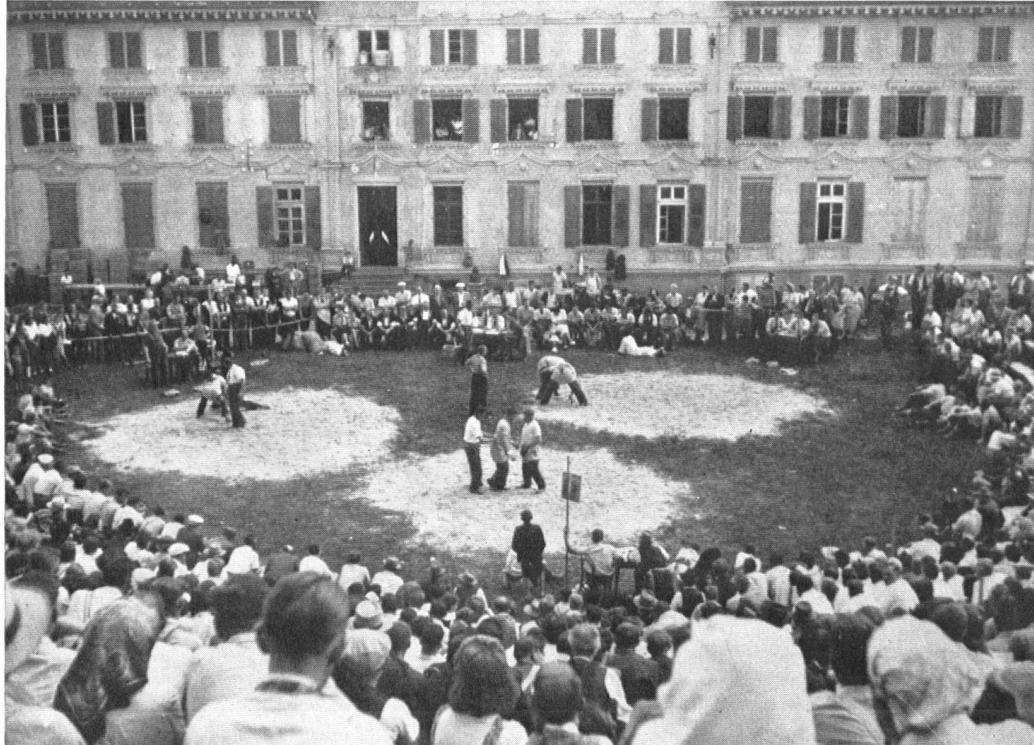
#### *Propagande*

Peu à peu le Heimatschutz a cessé d'être un simple mot pour devenir le facteur actif d'une renaissance. Il vint à son heure et n'entend pas mettre sa lumière sous le boisseau. La préparation de la vente de l'Ecu d'or à elle seule exige chaque année une campagne de propagande. Comme le veut l'usage actuel, celle-ci doit se faire par l'image autant que par la parole. Nous avons donc institué un office permanent de la photographie et de la presse, dirigé avec dynamisme par M. Willy Zeller, de Zurich. Nous en parlerons prochainement ainsi que de notre annuelle « action fédérale ».

#### *Les limites du Heimatschutz; son attitude devant l'architecture et la technique*

Où en sommes-nous? De quoi demain sera-t-il fait? Une chose est certaine: notre chemin est un chemin montant. Forte, et portée par la confiance des siens, la Ligue a aujourd'hui sa place au milieu du peuple. Certes, elle n'a pas seulement des partisans, mais cela ne l'inquiète guère. Des adversaires loyaux contribuent à entretenir la vitalité de l'esprit. Mais il faut aussi que le demi-siècle écoulé nous enseigne que nous avons nos limites. Limites nécessaires, salutaires! Nous ne devons pas prétendre être les seuls à donner sa forme à la vie mouvante et diverse qui nous porte vers l'avenir. Nous ne détenons qu'une part de la vérité et de la réalité présentes. Le visage du pays portera l'empreinte de forces qui ne sont pas les nôtres. Nous avons le droit de dire ce que nous en pensons, nous aurons des conflits inévitables. Mais ces forces ont aussi leur droit; c'est parfois le bon, c'est généralement le plus fort. Que chacun regarde son village, sa ville: quel est le bourg où le Heimatschutz ait pu tout disposer à son gré? Et où est celui où les novateurs réussirent à n'en faire qu'à leur tête? Il faut collaborer. Nous avons abouti partout où nous avons su rester sur le terrain qui nous appartient en propre. Là où

*Les fêtes de lutte du Righi se déroulaient devant le sinistre hôtel « Regina montium ». Désormais ce mastodonte ne bouche plus la vue. Le sommet fameux est nettoyé de ses palaces et de ses kiosques à souvenirs. De jolis chemins plantés de verdure gravissent la pente de ce haut lieu. Le subside des deux Ligues sera d'environ 75 000 fr.*



nous avons voulu dépasser nos limites, nous avons été vaincus. L'histoire de ces cinquante ans nous apprend, si nous la regardons telle qu'elle est, où plongent nos racines. Vouloir donner au pays sa forme future, serait asservir tous les talents créateurs. N'est-il pas vrai que les artistes – même ceux qui se rallient à nous – cessent de penser au Heimatschutz quand ils créent quelque chose de neuf? Laissons donc agir ceux qui forgent la Suisse de demain sans les harceler! Soyons leurs alliés pour combattre le médiocre ou le pire qu'ils savent reconnaître aussi bien que nous; il se propage à l'infini et c'est lui, maintenant comme naguère, qui envenime la plaie du siècle.

Gardons-nous aussi de bafouer aveuglément la technique. Nous avons besoin d'elle, elle s'est rapprochée de nous depuis qu'elle met son ambition à faire de ses ouvrages des œuvres d'art. Celles-ci n'ont pas de formes traditionnelles. En ce genre, le *Heimatstil* a trop souvent tenté de s'introduire là où il n'avait que faire! Gardons foi et confiance, pour que dans cent ans les constructions actuelles, le mieux adaptées à notre temps, méritent à leur tour d'être protégées et entretenues par nos arrière-neveux. N'entravons pas les forces vivantes de l'heure présente.

### *Perspectives*

#### *Que nous apportera l'avenir?*

Dans son introduction, le président central du Heimatschutz fait allusion à quelques tâches, pleines de promesses, qui pointent à l'horizon. Sans doute les mêmes questions, qui gravitent dans notre orbite comme des astres favorables ou funestes, remonteront vers notre zénith au cours des années futures. Certes, notre soleil est plus haut dans le ciel, sa chaleur est plus réconfortante. Pourtant sous la voûte nocturne, continueront à briller et à s'éteindre les météores de nos craintes et de nos espoirs; de temps en temps, une comète fatale fera planer sa menace, un aérolithe en feu tombera dans nos jardins, comme cela nous est arrivé il y a peu



*Le même emplacement, tel qu'il se présente aujourd'hui. C'est autour de cette simple croix que nous nous réunirons pour célébrer avec ferveur le cinquantienaire de la Ligue du Patrimoine national.*

sur le Rhin! Mais chaque jour, l'aube se lève un peu plus tôt. C'est à nous de tirer profit des longues journées où les champs fleurissent et fructifient.

Les semeurs nous ont précédés, ils ont patiemment et fidèlement préparé la récolte. C'est à eux – dont le plus grand nombre repose déjà – que nous adressons notre reconnaissance émue. Ils ont lancé le grain qui nous vaut aujourd'hui une moisson, autant sur les territoires de la Confédération que sur le libre sol de nos sections cantonales. Cependant, la bonne terre, d'où nous sortons, qui nous fait croître, c'est le peuple suisse; demain comme hier nous trouverons en lui nos joies et nos soucis; c'est pour lui et pour sa patrie, si belle, que nous poursuivons notre effort; rien ne pourrait nous y faire renoncer.

*Ernest Laur  
(Traduit par He. N.-R.)*

*Photographies:*

P. 13: A. Steiner, St. Moritz; 39: Gaberell, Thalwil; 41: O. Zimmermann, Rheinfelden; 43: Archives d'Etat, Bâle; 44 en haut: M. Hesse, Berne; 48: E. Jung, Genève; 49: H. Leuzinger, Zurich; 51: O. Furter, Davos; 55: H. Deubelbeiss, Balsthal; 62: L. Witzig, Winterthur; 64: R. von Muralt, Zurich; 15, 20, 21, 40, 42, 44 en bas, 46, 47, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 61: W. Zeller, Zurich. Les reproductions des pages 17 et 19 et 23 à 35 sont tirées d'anciens volumes de notre revue.